

doutes ont été alors soulevé sur la propriété du nom qui servait à désigner la Conférence; j'ai proposé au cours de la réunion de le changer pour celui de la «Conférence des ressources de demain». Cette proposition a été bien accueillie, car ce qui nous paraissait exprimer l'essentiel, parmi les nombreuses acceptions données au terme conservations par divers groupes au cours des années, était l'utilisation intelligente des ressources. En d'autres termes, l'organisation des ressources, voilà quel était le sujet de vos recherches. La nouvelle appellation semblait répondre plus parfaitement à cette idée.

Le Secrétariat, s'appuyant sur des échanges de vue avec des personnes des provinces et des représentants du gouvernement fédéral, avait dressé une liste provisoire d'études qui pourraient être préparées dans chaque secteur de ressources. Nous en avons discuté dans une certaine mesure, mais nous avons pensé qu'il faudrait examiner la chose plus longuement avant de décider définitivement de toutes les communications.

A ce moment-là, on avait vu combien nécessaire était la collaboration étroite du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et du Secrétariat. Pour atteindre ce but, un sous-comité administratif a été formé. Ce petit groupe a pour mission de diriger l'activité du Secrétariat quand le besoin s'en fait sentir. Sont représentées au sous-comité, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique. J'y agis en qualité de président, tout en étant président du comité national de direction. Je me permets d'ajouter que cette nomination répond au désir du comité de direction, non au mien.

Tous les membres du comité de direction, se rendant pleinement compte de l'importance que l'on doit accorder au problème des pouvoirs dans une conférence qui traite des ressources du Canada, ont été d'accord de veiller sans cesse à prévenir tout empiètement sur ces pouvoirs. Il est parfaitement clair que la conférence ne peut avoir d'action directe sur les programmes officiels. Nous nous efforçons plutôt d'étudier les problèmes d'utilisation des ressources renouvelables au Canada de manière à aider, par nos délibérations, le travail des personnes et des organismes qui y sont intéressés.

Outre ces questions d'organisation, des progrès appréciables ont été réalisés conduisant à la définition de la portée de la Conférence. Il a été convenu, par exemple, d'accorder une attention spéciale à l'utilisation variée des ressources ainsi qu'à leurs relations mutuelles. Je maintiens la valeur de ce point, car il existe des régions importantes où le caractère complémentaire des ressources doit être compris et bien compris. Évidemment, il est vrai aussi que des conflits existent dans certains domaines, mais lorsqu'il en survient on ne gagne rien à les laisser de côté. Bien au contraire, il faut les étudier et les résoudre de façon positive. Une autre décision importante a été prise, celle de préparer les rapports de la Conférence de façon à orienter, autant que possible, l'activité du public au niveau local. La conservation et l'utilisation des ressources sont l'affaire de tous et, à moins que le grand public ne soit amené à s'y intéresser, rien de vraiment significatif ne sera réalisé.

Je préciserai cependant ici que communiquer les résultats de la Conférence à l'échelle locale ne suppose pas l'admission large et directe du grand public dans la Conférence elle-même. La Conférence doit être un organisme d'étude; la contribution populaire devra se limiter à la présentation de projets par des groupes intéressés, plus particulièrement par des organismes de caractère national.

Quant à la décision que nous avons prise de limiter le travail de la Conférence aux ressources renouvelables, je ne peux que la trouver sage, quand je pense à l'énorme quantité de travail que demandera même ce domaine réduit. Il est parfaitement clair cependant qu'il existe des relations mutuelles importantes entre les ressources renouvelables et celles qui ne le sont pas; nous espérons d'ailleurs voir, à l'occasion, ces